

Montez à bord du bus électrique de CarPostal le 30 mars !

A l'occasion de la fête pour le label «Cité de l'énergie» de l'agglomération de Delémont, les visiteurs auront la chance de pouvoir faire leur trajet en bus 100% électrique. Le véhicule, venu tout droit d'Interlaken, fera la navette entre la Gare de Delémont et la fête à Develier. Belle opportunité pour l'agglomération de montrer sa volonté de promouvoir et développer la mobilité électrique.

Encourager la mobilité électrique

L'agglomération vise un développement durable de son territoire. Une grande étape dans ce sens a été franchie fin 2018 avec l'obtention du label «Cité de l'énergie» à l'échelle régionale. Parmi les actions «Cité de l'énergie», la mobilité durable, notamment électrique, est un domaine majeur.

Cette volonté se retrouve également dans le Plan directeur régional (2017) et le Projet d'agglomération de 3^e génération (2016), qui reprend ce thème avec, pour objectif, de développer le stationnement pour véhicules électriques, traduit dans la mesure 3.82 qui prévoit la mise à disposition de bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques. L'idée est de créer petit à petit un réseau régional de bornes.

La volonté de l'agglomération s'est confirmée le mois dernier, lors de l'atelier pour la mobilité future (Regiomove®), puisqu'une des actions principales souhaitées par les participants était justement d'encourager la mobilité électrique.

En outre, la Ville de Delémont, par ses services industriels, encourage la mobilité électrique en offrant une subvention aux personnes souhaitant acheter un véhicule électrique (voitures, motos, scooters et vélos). L'installation de bornes de recharge est également subventionnée.

Bus 100% électrique le 30 mars

Grâce à l'entreprise CarPostal, partenaire de l'agglomération pour les transports publics ré-



gionaux, le bus électrique actuellement en test à Interlaken fera le voyage jusque dans le Jura pour permettre à la population de profiter de ce véhicule innovant. Le bus dessert la région d'Interlaken depuis l'été 2017 et est ainsi en test pour une durée de 3 ans. Son autonomie varie entre 120 km et 200 km.

L'origine de l'électricité utilisée est un élément important. Le bus électrique du 30 mars sera alimenté grâce à AMBRE, l'énergie solaire provenant des panneaux photovoltaïques des toits de l'école de Develier. L'origine est ainsi durable et locale...

Infos pratiques – horaires du bus

Le bus fera la navette de la gare routière de Delémont au site de la fête à Develier durant toute la manifestation, c'est-à-dire de 9h45 à 18h30. Un bus hybride complétera la desserte lorsque le bus électrique devra être rechargé. Les horaires seront les suivants:

- départs de la gare routière de Delémont: toutes les xh15 et xh45 -> de 9h45 à 18h15;
- départs de la fête à Develier: toutes les xh00 et xh30 -> de 10 h à 18 h.

Le bus desservira les arrêts suivants:

- Delémont: gare routière, Migros, rue du Stand, la Blancherie, parc Gros-Pré, route de Porrentruy, Pré-Mochel
- Develier: Saint-Christophe, Bas du Village (arrêt desservant le parking principal de la manifestation), poste, le Cerf, Pré-au-Maire, Sur Cré (lieu de la manifestation).

Les horaires du bus et toutes les informations pour le 30 mars seront disponibles sur le site internet de l'agglomération dès le 20 mars : www.agglod.ch

